

C'est Raymond Saulnier qui créa, en mai 1914, le tir à travers l'hélice

Christian Brun

(Les Ailes. Journal hebdomadaire de la locomotion aérienne du 25 Janvier 1940)

Enseignant-Chercheur, Centre de Recherche de l'Armée de l'air (CReA), Ecole de l'Air, 13661, Salon Air, France.

8 mars 2017

Comme son rédacteur l'a indiqué, l'article présenté ci-dessous n'est qu'un *Point d'histoire*, mais il permet cependant de « tordre le cou » à une anecdote historique qui, jusqu'à présent, passait pour une vérité. En effet, de nombreux ouvrages et articles présentent Roland Garros comme l'inventeur du tir à travers l'hélice. Or, cette découverte, toujours d'après cet article, est à attribuer, non pas au célèbre aviateur mais à Raymond Saulnier. Il est parfois des informations fausses qui, médiatisées, popularisées, se transforment en vérités intouchables. A travers ces quelques lignes nous allons donc tenter de rendre à Saulnier ce qui appartient à Saulnier.

Dans l'article que nous avons consacré, le 4 janvier (N) 962), au constructeur Anthony Fokker, décédé à New-york le mois dernier, nous avons écrit qu'on lui devait une « réalisation remarquable de la mitrailleuse synchronisée, tirant à travers l'hélice qui fit, pendant un temps, la supériorité de l'Aviation allemande ».

Il est bien évident qu'en écrivant cela, nous n'entendions aucunement attribuer à Anthony Fokker l'invention du tir à travers l'hélice, mais uniquement une des applications, d'ailleurs très réussie, de cette invention. La paternité de celle-ci est une cause définitivement jugée et depuis longtemps. L'idée du tir à travers l'hélice revient incontestablement à l'ingénieur français Raymond Saulnier, pionnier des heures héroïques, collaborateur de Louis Blériot en 1909, créateur, avec Robert Morane, des avions qui, depuis une trentaine d'années, portent leur nom.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'invention du tir à travers l'hélice remonte, non pas à la guerre précédente, mais plusieurs mois avant celle-ci. C'est le 5 mai 1914, en effet, que Raymond Saulnier proposa cette invention à l'Aéronautique militaire dans les termes que voici :

« La mitrailleuse sera fixée rigidement au fuselage de l'appareil et placée à côté du pilote, de façon que celui-ci puisse recharger l'arme.

« Le pilote qui sera seul à bord, visera avec l'appareil au moyen d'une hausse et d'un point de mire disposés devant lui sur le capot ; lorsque le pilote jugera que le but peut être atteint, il mettra en marche, au moyen d'un système simple d'embrayage, le percuteur de l'arme qui, commandé par le moteur, débitera des balles à raison d'environ sept à la seconde.

« Comme, dans nos appareils, l'hélice est devant le pilote, il y a lieu de prévoir un système de commandes spéciales pour que le moteur fasse partir le coup lorsque l'hélice a une disposition telle qu'elle ne puisse être atteinte par la balle. Un tel dispositif est facile à réaliser et nous comptons vous en présenter un modèle sous deux ou trois semaines environ.

« Etant donné que, dans les duels aériens, la meilleure arme d'un appareil sera la vitesse, qui lui permettra d'engager ou de fuir le combat à sa guise, nous comptons réaliser cet avion offensif sur un modèle monoplace 80 CV. ayant une vitesse au sol d'environ 145 kilomètres à l'heure et qui ne présentera, pour le pilote bien confirmé, aucune difficulté de pilotage. »

Il y avait d'ailleurs plus que l'exposé d'une idée dans cette proposition. Raymond Saulnier en avait étudié l'application avec un constructeur de mitrailleuses et l'arme eut été très vite réalisée si l'on avait pris en considération l'offre de l'ingénieur. Mais on ne crut même pas nécessaire d'y répondre.

On sait que l'année suivante, Roland Garros, reprenant le projet de Raymond Saulnier, parvint, après une mise au point courageuse, en collaboration avec son mécanicien Jules Hue, à le faire triompher. Il y avait plus d'un an que nous étions en guerre et, cependant, le dispositif qu'il préconisait se heurtait encore à un scepticisme fâcheux. En avril 1916, la démonstration de l'intérêt du système et de son efficacité fut faite cependant, d'éclatante façon, par le grand aviateur. Ce système fut, dès lors, adopté et généralisé.

Roland Garros a lui-même rendu hommage au créateur de la mitrailleuse synchronisée en écrivant, peu de temps avant sa mort héroïque : « On m'a attribué à tort l'invention du tir à travers l'hélice. C'est Saulnier qui l'inventa et qui en fit, en France, les premières expériences. »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Garros, aviateur militaire